



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique économique

Question au Gouvernement n° 3606

Texte de la question

VIE CHÈRE EN OUTRE-MER

M. le président. La parole est à M. Apeleto Albert Likuvalu, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche

M. Apeleto Albert Likuvalu. Madame la ministre chargée de l'outre-mer, tout l'outre-mer est confronté au problème de la cherté de la vie. Des manifestations de mécontentement, je dirai même de désespoir, se déroulent partout : après celles que nous avons connues aux Antilles-Guyane en 2009, puis en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, c'est actuellement le cas à Mayotte depuis maintenant un mois - mon collègue Patrick Lebreton vous en a parlé la semaine dernière. Les conséquences de la crise se traduisent par un renchérissement du coût des produits, surtout ceux de première nécessité, face auquel les populations sont impuissantes et désarmées.

Pour prendre le cas particulier du territoire de Wallis-et-Futuna, qui vous a accueilli en juillet, la situation est grave et même, malgré les apparences, pire que dans le reste de l'outre-mer. Les monopoles locaux, que ce soit dans la desserte aérienne, dans l'importation des carburants ou d'autres produits de consommation, dans la gestion de l'eau et de l'énergie sont à l'origine de la pratique de tarifs hors normes. Ainsi, le dernier audit financier effectué sur la société EEWf montre que le prix du kilowattheure est six fois plus élevé qu'en France métropolitaine et trois fois plus élevé que dans une vingtaine d'îles du Pacifique, dont la Nouvelle-Calédonie. Devant cette situation particulièrement grave, comme à Mayotte, en lutte contre la vie chère, la population de Wallis-et-Futuna, par ses représentants syndicaux, interpelle elle aussi le Gouvernement afin que de vraies mesures soient prises, à même de répondre aux mouvements sociaux et d'y mettre fin.

Ma question, madame la ministre, est double : comment envisagez-vous concrètement le règlement de ces mouvements sociaux contre la vie chère ? Quelles mesures urgentes allez-vous prendre pour que la situation dans l'outre-mer, à Mayotte comme à Wallis-et-Futuna, corresponde enfin aux réalités égalitaires de la République ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée de l'outre-mer.

Mme Marie-Luce Penchard, *ministre chargée de l'outre-mer*. Monsieur Apeleto Albert Likuvalu, vous m'interrogez sur les inquiétudes manifestées par nos compatriotes face au coût de la vie en outre-mer. Votre question est, je l'imagine, en lien avec les événements de Mayotte.

Malgré le contexte international, le conseil des ministres de ce matin a pris le temps de faire le point sur les décisions du conseil interministériel de l'outre-mer du 6 novembre 2009. La lutte contre la vie chère est, vous le savez, au cœur des priorités du plan de modernisation des outre-mer. (*Exclamations sur nombreux bancs du groupe SRC.*) Oui, l'État est intervenu fortement pour jouer son rôle de régulateur : il a procédé à une réforme des prix des carburants ; il a mis en place un observatoire des prix garantissant une plus grande transparence sur l'évolution de la disponibilité des produits de première nécessité. (*Mêmes mouvements.*) J'ajoute que la loi de juillet 2010, que vous avez votée, a permis d'abaisser le seuil de contrôle des concentrations d'entreprises dans le domaine de la distribution pour favoriser la concurrence. Dans le cadre d'un groupement d'intervention régional " concurrence ", nous avons lutté contre les pratiques abusives en matière de prix : 112 enquêtes ont été menées, et je vous renvoie aux condamnations importantes qui ont été rendues, notamment dans le secteur de la téléphonie mobile.

Le Gouvernement a également agi pour soutenir le développement de la production agricole : grâce à des crédits supplémentaires - plus de 40 millions -, nous avons pu développer la filière viande, ce qui a permis de baisser les prix de plus de 20 % à La Réunion. S'agissant de Mayotte, nous avons obtenu qu'un protocole soit signé avec l'organisation syndicale FO. S'agissant de Wallis-et-Futuna, l'observatoire des prix est mis en place, qui se réunit, vous le savez, deux fois par mois. J'ajoute que la Nouvelle-Calédonie, dans le cadre de l'accord particulier conclu avec elle, celle-ci vous apporte son soutien pour permettre le suivi de l'évolution des prix. Voilà l'action de ce gouvernement. Voilà la réalité : jamais un gouvernement n'avait autant fait pour l'outre-mer. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*
M. Raymond Durand. Très bien !

Données clés

Auteur : [M. Apeleto Albert Likuvalu](#)

Circonscription : Wallis-et-Futuna (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3606

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 27 octobre 2011